



Face à la flambée des prix, les élus de la Municipalité de Pons mettent en place des mesures qui doivent permettre de traverser cette période sans augmenter les impôts, tout en poursuivant la réalisation des projets pour lesquels les pontois les ont élus.

Ils sont convaincus que les pontois comprendront ces mesures, beaucoup d'entre eux ayant déjà pris des dispositions de même ordre pour préserver leur pouvoir d'achat.

Les élus ont donc décidé de :

- Retour au protocole ménage avant Covid pour limiter l'achat des produits d'entretien
- Rationnement des fournitures administratives
- Coupure du circuit d'eau des fontaines la nuit
- Espaces verts : Arrêt de la mise en place des timbres et bacs qui avaient été retirés et arrêt des nouvelles plantations jusqu'en octobre, maintien de l'arrosage mais de manière raisonnée, pour l'existant.
- Ajourner le curage des fossés qui avait déjà été fait il y a moins d'un an.
- Optimisation de l'éclairage public sur les mois de Juin/Juillet/Aout. Maintien pour les évènements de l'été.
- Baisser de 2 degrés la température de la piscine et la température aux robinets d'eaux chaudes des salles.

La Municipalité a également demandé à ses services comme aux associations utilisatrices des équipements d'être vigilantes sur l'extinction des ordinateurs, de l'éclairage et des robinets avant de quitter des locaux.